

ESPACE France Services

Cour-Cheverny



France
services



Lettre d'information - JUILLET 2024

ACCUEIL

Lun, Mar, Ven

9h - 12h / 13h30 - 17h30

Mercredi 9h - 12h30

Judi 13h30 - 17h30

Tél. 02 54 74 32 07



PERMANENCES PARTENAIRES

> MARDI

Conseiller numérique

Sur rdv au 07 80 98 28 05

9h00 - 12h00

14h00 - 17h00 (un mardi sur deux)

> MARDI

Conciliatrice de justice

1er et 3ème mardi du mois

Sur rdv au 02 54 74 32 07

> MERCREDI

Service des impôts

en visio le mercredi matin

Sur rdv au 02 54 74 32 07

> SUR DEMANDE

**Travailleur social -
CIAS du Blaisois**

1er mercredi du mois

9h00 - 12h00

Sur rdv au 02 54 57 41 20

UDAF41

**(microcrédit, point conseil
budget, soutien aux tuteurs)**

Sur rdv au 02 54 74 32 07

Juriste généraliste - CDAD41

Accès au droit

Sur rdv au 02 54 74 32 07



À LA UNE

Impôts sur le revenu : corrigez votre déclaration en ligne jusqu'au 4 décembre 2024

Vous avez déclaré vos revenus en ligne et vous constatez une erreur sur l'avis d'impôts que vous avez reçu ? Du 31 juillet au 4 décembre 2024 inclus vous avez la possibilité de corriger votre déclaration. On vous explique comment faire.

Qui peut corriger sa déclaration de revenus en ligne ?

L'accès à ce service est réservé aux usagers qui ont déclaré leurs revenus en ligne sur impots.gouv.fr. Les contribuables qui ont bénéficié de la déclaration automatique peuvent également corriger leur déclaration. Pour les personnes ayant déposé une déclaration papier, vous devez adresser par courrier une déclaration rectificative à votre centre des impôts des particuliers. Cette déclaration devra reprendre l'intégralité des informations vous concernant, y compris celles pour lesquelles aucune modification n'est apportée. Vous devrez indiquer sur la première page "DÉCLARATION RECTIFICATIVE, ANNULE ET REMPLACE".

Corriger sa déclaration, quelles conséquences ?

Une fois votre déclaration corrigée en ligne, un mail de confirmation vous sera envoyé. Après traitement de cette nouvelle déclaration, le

montant de votre impôts sera recalculé. Si votre impôts se trouve diminué et que vous avez déjà payé le solde, vous serez remboursé dans les jours qui suivent la réception du nouvel avis. Dans le cas contraire, une date limite de paiement de la différence vous sera indiquée sur le nouvel avis.

Comment corriger votre déclaration de revenus en ligne ?

Connectez vous à votre espace particulier sur impots.gouv.fr depuis un ordinateur. Cliquez ensuite sur "Accédez à la correction en ligne". Il ne vous reste plus qu'à procéder à la déclaration des éléments erronés et valider. Attention, les informations suivantes ne sont pas modifiables en ligne : l'état civil, la situation familiale, l'adresse de résidence fiscale au 01/01/24, ajouter l'adresse de l'étudiant rattaché... Si vous souhaitez modifier ces informations, il vous faudra demander la correction de votre déclaration en utilisant la messagerie sécurisée depuis votre espace particulier via le chemin suivant : "Écrire">"je signale une erreur sur le calcul de mon impôt".

**Besoin d'aide pour accéder à cette démarche, prenez contact
avec l'Espace France Services : 02 54 74 32 07**



Espace France Services de Cour-Cheverny
7 Boulevard Munier - 41700 COUR-CHEVERNY
02 54 74 32 07 - efs@mairie-cour-cheverny.fr



France
services

Ateliers numériques de l'Espace France Services : découvrez le programme de la rentrée

À partir de septembre les ateliers numériques de l'EFS proposés par M.HÉMOND reprendront avec un nouveau programme. Ces ateliers gratuits et ouverts à tous se déroulent un mardi sur deux, de 14h à 15h30 ou de 15h30 à 17h00, directement dans les locaux de l'Espace France Services. Il n'est pas obligatoire de posséder un ordinateur pour participer.

Vous pouvez retrouver le programme détaillé sur le site internet de la mairie de Cour-Cheverny (**mairie-cour-cheverny.fr**) dans la rubrique "Dé démarches administratives" > "Espace France Services".

Ateliers numériques de septembre à décembre

Septembre	03/09/24	Initiation à l'IA (Intelligence Artificielle)
	17/09/24	Zoom sur Windows 11
Octobre	01/10/2024	Les outils numériques de la généalogie
	15/10/2024	Réseaux sociaux : découverte de Facebook
	29/10/2024	Création d'un livre de recettes
Novembre	12/11/2024	La gestion des pièces jointes (mail)
	26/11/2024	Consommation : conseils pour l'achat d'une tablette, d'un PC ou d'un smartphone.
Décembre	10/12/2024	France identité et carte d'identité numérique - avantages et précautions

Pour participer, il vous suffit de vous inscrire directement auprès de l'Espace France Services au 02 54 74 32 07 ou par mail à efs@mairie-cour-cheverny.fr.

Les partenaires de l'Espace France Services de Cour-Cheverny :